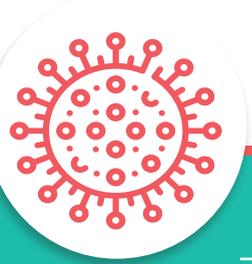


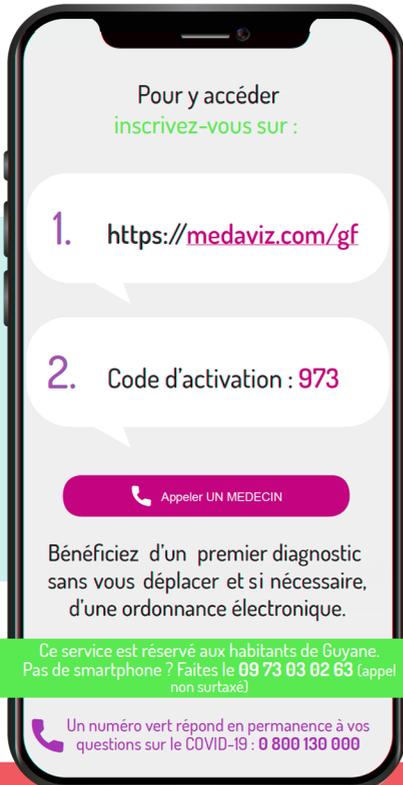
Medaviz

SOLUTION TERRITORIALE DE TÉLÉMÉDECINE



COVID-19

Votre médecin traitant n'est pas disponible et vous souhaitez avoir un avis médical, faites une téléconsultation avec un médecin de Guyane : connectez-vous à la **plateforme régionale de téléconsultation**, disponible 7j/7 de 07h à 19h.



En cas d'aggravation ou de symptôme grave, appelez le **Samu Centre 15**.

ÉTAPE 1

⚠️ AVANT DE TÉLÉCHARGER L'APPLICATION MEDAVIZ :

JE M'INSCRIS SUR LE SITE INTERNET MEDAVIZ

Je me rends sur le lien : <https://medaviz.com/gf>

J'entre le code d'activation : **973** et je finalise mon compte.

Je renseigne mon n° de téléphone et je choisis le drapeau en lien avec mon opérateur (ex : 069497xxxx ->  French Guiana)

Important : si vous n'avez pas de smartphone, vous pouvez contacter le médecin au **09 73 03 02 63** (appel non surtaxé).

ÉTAPE 2

a. JE TÉLÉCHARGE L'APPLICATION MEDAVIZ



J'ouvre l'application, j'indique mon numéro de mobile et le mot de passe reçu par SMS.

Durant l'épidémie COVID-19, les actes de téléconsultation sont pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie. Inutile de renseigner vos coordonnées bancaires. 

b. J'APPELE UN MÉDECIN

Depuis l'application Medaviz je clique sur le bouton



Au cours de l'échange, le médecin peut me proposer de passer en visioconférence.

Important : lors de votre appel, munissez-vous de votre n° de sécurité sociale.

c. JE RÉCUPÈRE MES DOCUMENTS MÉDICAUX*

Je les reçois par mail et sur mon application Medaviz.

J'appelle ou je me rends dans ma pharmacie. Mon pharmacien m'indiquera comment transmettre mon ordonnance.

*Les documents médicaux sont disponibles pendant 7 jours.

 Un numéro vert répond en permanence à vos questions sur le COVID-19 : **0 800 130 000**